



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Visite de la Cité radieuse de Le Corbusier : l'appartement fait peau neuve

Depuis 2016, la Cité radieuse Le Corbusier est inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, et l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès propose en exclusivité la **visite guidée de l'appartement témoin**, classé Monument Historique depuis 1986.

Une **rénovation** était indispensable et après 3 mois de travaux sous le regard attentif de l'architecte des Monuments Historiques, l'appartement a retrouvé son aspect d'origine ; parquets, huisseries, peintures ont été remises à neuf. Dès le 1er février, les visites de l'appartement pourront reprendre et les visiteurs découvriront l'appartement tel qu'il a été livré en 1952 aux premiers habitants de cet immeuble emblématique du Marseille de l'après-guerre.

Dans un deuxième temps, les **luminaires**, dessinés par Le Corbusier, viendront compléter cette rénovation.

Infos pratiques :

Réservation obligatoire sur www.marseilleexperience.com

Tarifs 2025 :

Adulte : 18€

Enfant (6-11 ans) : 12€

Enfant (- de 6 ans) : gratuit

L'info en plus : la visite classique se décline en parcours ludique guidé à faire en famille autour des formes et des couleurs, avec un livret dédié à remplir ensemble.